

GUÉRISON D'UNE PHTISIQUE PULMONAIRE

I

M RENAN a exprimé deux opinions contradictoires au sujet des miracles. Dans son roman intitulé *Vie de Jésus* il a écrit : " Nous ne disons pas : le miracle est impossible ; nous disons : il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté."

Mais dans son autre roman à thèse, *Les Apôtres*, il dit : " Comment d'ailleurs prétendre qu'on doit suivre à la lettre des documents où se trouvent des *impossibilités* ? Les douze premiers chapitres des *Actes* sont un tissu de miracles."

Ainsi l'opinion de M. Renan se résume dans ces deux termes : le miracle n'est pas *impossible*, mais il est une *impossibilité*.

Dire que le miracle est *impossible*, c'est dire que Dieu ne peut faire d'exceptions aux règles qu'il a lui-même établies—ni suspendre, ni révoquer les lois qu'il a faites.

Or tout le monde reconnaît qu'une telle proposition est absurde, contraire aux notions les plus élémentaires d'une saine philosophie.

Dire que le miracle n'est pas *impossible*, mais qu'il n'y en a pas qui soit bien *constaté*, c'est plus philosophique ; mais c'est détruire l'histoire. C'est substituer le scepticisme au témoignage universel des hommes.

En effet, il est incontestable qu'il y a des faits miraculeux attestés par des milliers de témoins ; et que, s'il est permis de les révoquer en doute, il n'y a pas un événement historique qui soit certain. Tous les faits de l'histoire peuvent être mis en suspicion, et considérés comme légendaires.

Pour qu'un miracle puisse être *constaté*, M. Renan pose des conditions qui rendent évidemment toute *constatation* impossible ; et il est sûr que des miracles accomplis dans ces conditions, nous n'en verrons jamais.

D'abord, il veut que le miracle soit fait à Paris. Pourquoi ?

Je suppose qu'ailleurs les témoins ne seraient pas assez fins pour découvrir la supercherie.

Cependant, même parmi les Parisiens, il faudra choisir une commission de savants. Puis, cette commission choisira le *sujet* du miracle, le malade à guérir, ou le mort à ressusciter. Le *jour* et le